



PROTECTION CIVILE

AIDER · SECOURIR · FORMER

| VAL D'OISE

DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS

DOSSIER DE DEMANDE

REFERENCES

En application de la Loi n°2004-811 du 13/08/2004 portant modernisation de la Sécurité Civile et de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 07/11/2006 fixant le Référentiel National relatif aux Dispositifs Prévisionnels de Secours :

- Tout dispositif prévisionnel de secours personnes doit faire l'objet d'une demande écrite à l'association agréée pour les missions de sécurité civile prestataire, de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personne.
- La présente demande doit être signée par l'organisateur, attestant ainsi l'exactitude des éléments portés dans ce document. L'organisateur assume la pleine responsabilité des informations notifiées ou non.

PROTECTION DES DONNEES

Les données contenues dans ce document feront l'objet d'un traitement automatisé et opéré par la Protection Civile. Elles seront conservées pendant une durée de cinq ans. Elles ne pourront faire l'objet d'aucune cession ou transmission à un tiers, sauf réquisition des pouvoirs publics.

L'organisation concernée peut faire valoir ses droits en termes d'accès ou de rectification des données conformément à la législation en vigueur. Ce droit s'exerce auprès de la Protection Civile du Val d'Oise, par courrier simple adressé au siège social.

Cadre réservé à la Protection Civile - N° EP : _____

Date	Avancement	Traité par
	RECEPTION DOSSIER	
	SAISIE EP + RIS	
	ENVOI DEVIS et CONVENTION	
	RETOUR ORGANISATEUR	
	Suite donnée :	



PROTECTION CIVILE

AIDER · SECOURIR · FORMER

| VAL D'OISE

ORGANISME DEMANDEUR et PAYEUR

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Email :

L'organisme demandeur est représenté légalement par :

Nom, Prénom :

En qualité de :

Téléphone :

Email :

Autre représentant de l'organisme demandeur :

Nom, Prénom :

En qualité de :

Téléphone :

Email :

ORGANISME BENEFICIAIRE

(si différent de l'organisme demandeur)

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Email :

L'organisme bénéficiaire est représenté légalement par :

Nom, Prénom :

En qualité de :

Téléphone :

Email :

Autre représentant de l'organisme bénéficiaire :

Nom, Prénom :

En qualité de :

Téléphone :

Email :



PROTECTION CIVILE

AIDER · SECOURIR · FORMER

| VAL D'OISE

MANIFESTATION

Intitulé de la manifestation :

Descriptif :

Dates :

Horaires de la manifestation :

Horaires souhaités pour la présence des secours :

Adresse précise de la manifestation (cette adresse sera celle qui sera communiquée aux services publics de secours, notamment pour les interventions urgentes et les évacuations sanitaires) :

Nom du contact sur place représentant l'organisateur, interlocuteur privilégié des secours :

Téléphone :

Fonction :

TYPE DE DEMANDE

Votre demande de secours concerne :

- Le **PUBLIC**
- Les **ACTEURS**

Le public représente les personnes qui visitent la manifestation.

Les acteurs sont : les organisateurs de l'évènement, les artistes sur scènes, les sportifs sur le terrain, les prestataires présents (traiteur, par exemple), les VIP, les effectifs de production en back-stage, etc...

La législation vous impose la mise en place d'un DPS pour la protection du public.

La protection des acteurs reste à votre discrétion. La législation prévoit, lorsque cela est demandé, un effectif minimum de 4 intervenants secouristes pour la mise en place du DPS acteurs. Ce DPS vient en complément du DPS public.



PROTECTION CIVILE

AIDER · SECOURIR · FORMER

| VAL D'OISE

GRILLE d'EVALUATION des RISQUES

Facteur de risque P1 : nombre d'acteurs et/ou effectif déclaré du public

Nombre d'acteurs :

Effectif public attendu **simultanément présent** (indiquez ici le **nombre maximal de personnes attendues qui seront effectivement présentes à un moment de la manifestation**, il ne s'agit pas de donner le nombre de visiteurs sur toute la durée de l'évènement) :

Facteur de risque P2 : activité du rassemblement

- 0.25 - Public assis : spectacle, cérémonie, réunion publique, restauration, ...
- 0.30 - Public debout : cérémonie, réunion publique, exposition, foire, ...
- 0.35 - Public debout : spectacle avec public statique, fête foraine, rdv sportif avec protection du public par rapport à l'évènement, ...
- 0.40 - Public debout : spectacle avec public dynamique, danse, feria, fête votive, carnaval, spectacle de rue, parade, rdv sportif sans protection du public par rapport à l'évènement, ... ou évènement se déroulant sur plusieurs jours avec présence permanente du public, hébergement sur site ou à proximité.

Facteur de risque E1 : caractéristiques de l'environnement ou de l'accessibilité du site

- 0.25 – Structures permanentes : bâtiment, salle des fêtes, voies publiques avec accès dégagés et conditions d'accès aisées
- 0.30 – Structures non permanentes : gradins, tribunes, chapiteaux, ... Espaces naturels : surface maxi de 2 ha. Distance de brancardage inférieure à 300 m. Terrain en pente sur plus de 100 m.
- 0.35 – Espaces naturels : surface comprise entre 2 et 5 ha. Distance de brancardage inférieure à 600 m. Terrain en pente sur plus de 150 m. Autres conditions d'accès difficiles.
- 0.40 – Espaces naturels : surface supérieure à 5 ha. Distance de brancardage supérieure à 600 m. Terrain en pente sur plus de 300 m. Autres conditions d'accès difficiles : talus, escaliers, voies d'accès non carrossables, progression des secours rendue difficile par la présence du public, ...

Facteur de risque E2 : délai d'intervention des secours publics

- 0.25 – Inférieur ou égal à 10 mn
- 0.30 – Compris entre 10 et 20 mn
- 0.35 – Compris entre 20 et 30 mn
- 0.40 – Supérieur à 30 mn.



PROTECTION CIVILE

AIDER · SECOURIR · FORMER

| VAL D'OISE

AUTRES SERVICES PRESENTS

Services de sécurité

POLICE

Contact sur site :

Téléphone :

GENDARMERIE

Contact sur site :

Téléphone :

SECURITE PRIVEE

Contact dur site :

Téléphone :

Services de secours

SAPEURS POMPIERS

Contact sur site :

Téléphone :

SAMU / SMUR

Contact sur site :

Téléphone :

Ambulanciers privés

Contact sur site :

Téléphone :

Personnels de santé

Médecin :

Téléphone :

Infirmier :

Téléphone :

Autres :

Téléphone :

Autres services :

STRUCTURES FIXES DE SECOURS PUBLICS A PROXIMITE DE L'EVENEMENT

Centre d'Incendie et de Secours de :

distance :

Structure hospitalière de :

distance :

Commissariat de Police ou Gendarmerie de :

distance :



PROTECTION CIVILE

AIDER · SECOURIR · FORMER

| VAL D'OISE

PARTICULARITES

- Vente / consommation d'alcool
- Ambiance thermique élevée / basse
- Plan d'eau / cours d'eau
- Présence possible de produits stupéfiants
- Bruit / ambiance sonore élevée
- Mouvements de foule
- Sport mécanique avec présence du public aux abords du circuit
- Manifestation sur voie publique ouverte à la circulation
- Manifestation sur voie publique fermée à la circulation
- Manifestation à caractère politique ou syndicale
- Manifestation à caractère religieux
- Effets pyrotechniques
- Présence de flammes (feux, barbecues)
- Course avec franchissement d'obstacles
- Survol d'aéronefs (y compris drones)
- Fête foraine
- Présence d'animaux (précisez svp)

Pour les compétitions sportives :

- Préconisation / obligation de la fédération ou de l'organisme de tutelle

Niveau : départemental régional national international

Pour les installations fixes (salles de spectacles, gradins de stade, ...)

Nombre de places maxi autorisées :

Nombre de places prévues occupées :

Présence de loges privatives

Présence de protections entre le public et les acteurs (barrières fixes, crash-barrières, vitrage)

CONTROLE D'ACCES

- Mise en place d'accréditations
- Les intervenants font l'objet d'une procédure de contrôle préalable par un service dûment habilité (merci de joindre l'arrêté autorisant ce contrôle).

DECLARATIONS

Votre évènement a fait l'objet d'une déclaration en Préfecture.

Nota : la PCVO informe hebdomadairement la Préfecture du Val d'Oise des DPS qu'elle met en œuvre. Cette information ne substitue en aucun cas aux obligations déclaratives des organisateurs d'évènements.

REUNIONS PREPARATOIRES

Dates des réunions préparatoires :

Dates des reconnaissances de site :

Présence de la PCVO souhaitée



PROTECTION CIVILE

AIDER · SECOURIR · FORMER

| VAL D'OISE

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

- Le présent formulaire renseigné, daté et signé,
- Programme de la manifestation avec horaires détaillés,
- Plan d'accès au lieu de la manifestation,
- Plan détaillé du site avec identification précise de l'implantation du DPS,
- Annuaire téléphonique des organisateurs et des contacts sur site,
- Arrêté(s) relatif(s) à l'évènement (municipal, préfectoral),
- Avis de la commission de sécurité

DEVIS et CONVENTION

Après étude de votre demande, il vous sera envoyé un devis et une convention (contrat).
Nous appelons votre attention sur les délais à respecter figurant sur le devis.

DISPOSITIONS FINALES

Je, soussigné,
agissant en qualité de
certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et des pièces jointes transmises,
permettant ainsi la mise en place du dispositif prévisionnel de secours conformément à la
réglementation en vigueur.

Fait à

Le

Nom et signature manuscrite, timbre de l'organisme.